Coutelier – CAP Instruments Coupants et de Chirurgie spécialité coutellerie-cisaillerie
Blocs 1, 2 et 3

Programme de formation détaillé

Contexte et présentation de la formation

Le coutelier :

- Fabrique des instruments coupants (couteaux, ciseaux, sécateurs, autres articles coupants selon l'entreprise…), de la préparation des matériaux jusqu'à la finition du produit. Il réalise les différentes étapes de fabrication : préparation, mise en forme, usinage, ajustage, assemblage, finition et contrôle.
- Exerce dans des entreprises artisanales ou industrielles principalement dans les secteurs de la coutellerie et de la cisellerie mais aussi dans certaines entreprises spécialisées dans la fabrication d'autres instruments coupants.
- Précision, rigueur, minutie et patience sont essentielles dans l'exercice du métier. Une bonne dextérité manuelle, une attention aux détails indispensables à la réalisation d'un travail manuel et technique.

Le contenu de cette formation est basé sur le référentiel de certification du CAP – Instruments coupants et de chirurgie spécialité coutellerie-cisellerie* (RNCP39939)** ; blocs de compétences (RNCP 39939BC01, RNCP 39939BC02 et RNCP39939BC03)

* Organisme certificateur : Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse
** Date d'échéance de l'enregistrement : 31-08-2028

Public et Pré-requis

Toute personne souhaitant réinvestir les compétences acquises dans le cadre de cette formation professionnelle, conformément à l'Article L6311-1 et à l'Article L6323-6 du Code du Travail et qui satisfait aux pré-requis listés ci-après :

- Avoir un minimum de connaissances sur le métier visé et un projet professionnel en lien avec la formation
- Être suffisamment autonome pour se présenter en candidat libre à l'examen : niveau en français suffisant, autonomie pour entretenir et développer les compétences acquises en formation et s'inscrire à l'aide de la procédure fournie par nos soins.
- Ne pas avoir de contre-indications médicales avec l'exercice du métier

Objectifs de la formation

Cette formation a pour objectifs de permettre au stagiaire de :

- Appréhender concrètement le métier de coutelier cisailler et son environnement professionnel
- Mettre en pratique les techniques de de fabrication, de finition, de contrôle de réparation de produits de coutellerie et de cisaillerie
- Acquérir les compétences visées par le bloc 1 du référentiel du CAP : Compréhension technique dans le domaine de la coutellerie-cisaillerie
  - Analyser la fonction du produit
  - Identifier et désigner les éléments
  - Distinguer la fonction de chaque partie
  - Repérer les zones d'usure
  - Sélectionner les informations utiles au fonctionnement et à la maintenance du matériel et du produit
  - Détecter les causes possibles de perturbation de la qualité
  - Chercher des solutions de remplacement
  - Déterminer les outillages à utiliser
  - Exploiter un logiciel de gestion des stocks
- Acquérir les compétences visées par le bloc 2 du référentiel du CAP : Préparation et réalisation dans le domaine de la coutellerie-cisaillerie
  - Préparer les documents de fabrication à partir de critères et de données clairement énoncés
  - Préparer la fabrication
  - Réaliser à partir du dessin de définition l'ensemble ou un de ses constituants
- Acquérir les compétences visées dans le bloc 3 du référentiel du CAP : Contrôle dans le domaine de la coutellerie-cisaillerie

A partir du dessin de définition et de critères à contrôler
- Consigner les constats et le résultat de mesures -
- Expliquer les causes possibles du dysfonctionnement ou de la non qualité

© Tous droits réservés Passpassion 2023 – 2024 Toute reproduction totale ou partielle sans autorisation écrite est interdite.

Contenu / Programme

Le programme est susceptible d'être adapté par le formateur. Il se peut donc que certains éléments du programme soient rapidement parcourus pour en approfondir d'autres.

Les réalisations sont définies par le formateur, en fonction du niveau du candidat et des exigences du CAP

Module 1 : Bases du métier et organisation de travail

- Identifier l'environnement professionnel de la coutellerie et de la cisaillerie et son organisation
- Appliquer les consignes d'hygiène et de sécurité
- Utiliser le vocabulaire technique lié aux produits, matériaux, procédés et moyens de fabrication
- Sélectionner les outillages et choisir les moyens de fabrication adaptés à la pièce à réaliser
- S'initier à l'utilisation d'un logiciel de gestion des stocks pour assurer le suivi des matières premières
- Assurer la maintenance de premier niveau et l'entretien du poste de travail et de l'outillage
- Préparer et organiser son poste de travail

Module 2 : Technologie, Dessin technique et Matériaux

- Analyser la fonction du produit et déterminer le rôle de ses principaux constituants
- Déterminer le fonctionnement de l'ensemble (exemple : lame, tranchant, axe, poignée…) et des sous-ensembles (exemple : ouverture, fermeture…)
- Identifier les zones fonctionnelles, les zones d'usure et les principales liaisons entre les constituants.
- Identifier les matériaux métalliques (exemple : les différents aciers) et non métalliques (matériaux utilisés pour les manches, les poignées…) utilisés en coutellerie-cisaillerie et différencier leurs principales caractéristiques
- Décoder les documents techniques notamment les dessins d'ensemble et de définition
- Identifier les vues, les coupes, les formes, les dimensions et spécifications nécessaires à la fabrication
- Réaliser un croquis technique d'une pièce ou d'un élément constitutif
- Identifier et ordonnancer les principales opérations du processus de fabrication

Module 3 : Mise en œuvre et Usinage

- Préparer une fabrication à partir des documents techniques
- Ordonnancer les opérations et identifier les moyens de fabrication adaptés à la pièce et au matériau
- Préparer le poste de travail, les machines et les outillages nécessaires
- Réaliser les opérations de débit et de cisaillage adaptées aux matériaux et aux produits
- Réaliser les principales opérations d'usinage par enlèvement de la matière (exemple : perçage, fraisage, abrasion, meulage...)
- Réaliser une opération d'usinage sur une machine-outil conventionnelle
- Décoder et analyser un programme simple sur machine à commande numérique afin d'identifier les différentes opérations d'usinage

Durée : 105h sur 15 jours + (en option) 1à 14 semaines en stage en entreprise

Dates : à définir

Effectifs : à définir

Horaires : à définir

(les horaires sont susceptibles d'être modifiés)

Lieu : à définir

Tarifs : 4250 € net de taxe par participant

A noter : Il existe **différentes sources de financements** (CPF, France Travail, OPCO…) en fonction de votre situation ou celle de votre entreprise, **Consultez-nous pour en savoir plus.**
service-clients@passpassion.fr

Module 4 : Forgeage, Ajustage et Montage

- Réaliser les opérations de mise en forme adaptés aux matériaux et aux produits (exemple : forge, estampage, redressage...)
- Réaliser les opérations d'ajustage pour garantir la fonctionnalité du tranchant (exemple : limage, reprise des surfaces…)
- Monter, démonter et remonter les différents constituants d'un produit (manche, lame, axe, éléments de fixation…)
- Réaliser les opérations de finition nécessaire après la mise en forme, ajustage et assemblage

Module 5 : Traitements thermiques, Affûtage et Finition

- Identifier les principaux traitements thermiques adaptés aux aciers (trempe, revenu, recuit) et les mettre en œuvre
- Réaliser les opérations de préparation et de finition des surfaces (émouture, polissage, satinage…)
- Effectuer les opérations d'affûtage
- Effectuer les opérations de finition : polissage, avivage et marquage des pièces

Module 6 : Qualité et Conformité des instruments

- Vérifier la conformité des produits finis par rapport aux dessins et /ou documents de définition
- Réaliser les contrôles visuels et dimensionnels
- Identifier les causes possibles de non-qualité ou de dysfonctionnement pour proposer une solution de remplacement
- Vérifier le bon fonctionnement du produit avant et après rénovation ou réparation

© Tous droits réservés Passpassion 2023 – 2024 Toute reproduction totale ou partielle sans autorisation écrite est interdite.

Préparation aux examens et bilan de formation :

Analyser des sujets et se mettre en situation d'examen :
- EP1 Communication technique
- EP2 Réalisation
- EP3 Contrôle, réglage

- Corriger pour savoir auto-évaluer son travail, comprendre ses erreurs, ce qu'il faut améliorer pour progresser
- Bilan de la formation et conseils pour la suite

En option stage en entreprise

Sur demande avant l'entrée en formation, nous pouvons intégrer à votre parcours : une ou deux périodes de stage en entreprise. Nous pouvons vous fournir 2 conventions de stage d'une durée de 7 semaines maximum chacune :
- Soit 1 convention = 7 semaines de stage maximum pour des semaines de 35h = soit max. 245h ;
- Soit 2 conventions = 14 semaines de stage maximum (2 x 7 semaines) dans 2 entreprises différentes = soit max. 490h (245h x2)
Il s'agit de périodes en milieu professionnel ou stages en entreprise non-rémunérés. Utiles pour développer vos compétences et enrichir votre réseau, les stages participent à la réussite de votre parcours de formation et de votre projet professsionnel.
La recherche d'une ou plusieurs périodes en entreprise est à votre discrétion et relève de votre responsabilité. Pour vous aider, nous vous fournissons notamment un lien vers un site qui répertorie les entreprises accueillantes, il dispose d'un moteur de recherche par secteurs d'activité et par lieux. Vous pouvez effectuer une ou plusieurs semaines de stages dans toute entreprise vous permettant :

- d'appréhender concrètement la réalité des contraintes économiques, humaines et techniques de l'entreprise ;
- de comprendre l'importance de l'application des règles d'hygiène, de sécurité et d'environnement ;
- de mettre en œuvre les différentes techniques de bases du métier de coutelier- cisaillier

Autres informations importantes :

- Les équipements de protection individuels seront fournis : casques antibruit, lunettes de protection, tablier, gants.
- Pensez à venir avec les cheveux attachés et des chaussures de sécurité
- Vêtements en coton ou en laine
- Possibilités de prendre les repas sur place (micro-onde et frigo)
- Les lieux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite

Equipe Pédagogique & Administrative

L'équipe Passpassion vous accompagne, tout au long de votre parcours de formation.

Standard : 07 56 80 41 24 - service-clients@passpassion.fr

A la suite de la signature de votre contrat de formation ou de votre convention de formation, nous vous transmettons notre livret d'accueil avec les coordonnées de l'équipe et des informations utiles pour la réalisation de votre formation et de vos projets professionnels.

Profil du formateur intervenant sur cette formation : A compléter

Modalités et délais d'accès

Entretien de positionnement préalable à l'entrée en formation : concrètement, vous vous entretenez avec un membre de l'équipe de PASSPASSION, afin de vérifier les pré-requis et que cette formation corresponde à vos besoins. Il est réalisé en amont de la formation. Il nous permet également d'individualiser votre parcours de formation si nécessaire.
Délai d'inscription : 3 semaines minimum avant le démarrage de la formation

Modalités et méthodes pédagogiques

Nous co-construisons les programmes de formation et des supports de formation avec nos formateurs et formatrices. Ils s'engagent également à suivre notre politique qualité pour assurer le bon déroulement de votre parcours de formation.

Formation en présentiel et en atelier :

Avec une approche pédagogique active et individualisée dédiée aux adultes, nos formations se déroulent :

- systématiquement en petit groupe, ce qui favorise la pratique, les échanges, les feedbacks et les conseils personnalisés.
- dans un environnement professionnel ce qui permet à chacun d'apprendre dans de bonnes conditions (rythme, matériel…) et de développer efficacement de nouvelles compétences professionnelles.

Auto-formation et apprentissage expérientiel

Vous êtes l'acteur principal de la réussite de votre parcours de formation et de vos projets. Dans le livret d'accueil, vous trouverez des conseils pour tirer le meilleur de vos expériences. A l'issue de la formation, vous saurez vous auto-évaluer ainsi vous pourrez continuer à développer vos compétences en autonomie. Nous vous transmettrons une fiche Ressources avec notamment l'accès au Drive

© Tous droits réservés Passpassion 2023 – 2024 Toute reproduction totale ou partielle sans autorisation écrite est interdite.

PASSPASSION, à des liens vers d'anciens sujets d'examens et à d'autres ressources complémentaires à la formation en présentiel. Le temps d'auto-formation sur la théorie et l'entretien des gestes techniques appris en présentiel est estimé entre 400h et 800h, il varie en fonction de vos pré-acquis et de la régularité de votre travail jusqu'au passage des épreuves.

Modalités de suivi et évaluation des acquis

- En amont de la formation : entretien de positionnement pour vérifier les pré-requis, suivi d'une phase d'auto-positionnement sur la base du référentiel du CAP
- En cours de formation : plusieurs évaluations sont réalisées tout au long de la formation afin que l'apprenant puisse évaluer sa progression. Les situations d'évaluation peuvent être individuelles ou collectives et être de plusieurs types : QCM,Travaux pratiques (analyse de la mise en œuvre des savoir-faire sur la base du référentiel du CAP), Examen blanc.
- A la suite de la formation : Entretien de fin de formation afin d'évaluer les apports de la formation pour votre projet
- Délivrance d'une attestation de formation récapitulant les compétences acquises au cours de la formation.
- Suivi post-formation 6 à 12 mois après la formation via un questionnaire en ligne pour évaluer les bénéfices retirés de cette formation et pour savoir où vous en êtes dans la réalisation de vos projets.

Rappel : Il appartient au stagiaire de se présenter en candidat libre à tout ou partie des épreuves du CAP.

Présentation aux examens du CAP
Pour les stagiaires dont la formation est financée partiellement ou en totalité par un dispositif de financement public (CPF, Transition pro), le passage du CAP est exigé par les financeurs.
Il appartient au stagiaire de s'inscrire en candidat libre courant octobre-novembre à l'examen auprès de l'académie de son lieu de résidence (la procédure est dans le livret d'accueil que nous vous fournissons)

Inclusion et accessibilité aux personnes en situation de handicap

Chez PASSPASSION, nous veillons à l'égalité des chances en permettant à chacun de se former en fonction de ses capacités et de ses besoins. Nous nous engageons donc à :

- Assurer l'égalité de traitement des candidatures, favoriser l'accès et proposer les aménagements de formation aux personnes en situation de handicap pour individualiser et sécuriser votre parcours de formation.
- Réorienter si nous ne sommes pas en mesure de répondre convenablement à vos besoins.

Vous êtes en situation de handicap ? Contactez notre référent handicap :
Carine Flaujac - Chargée de Formation et référente Handicap : carine@passpassion.fr - **07 64 39 80 40**
Caroline Chatelet - Chargée d'ingénierie pédagogique et référente handicap caroline@passpassion.fr **06.99.39.04.14**

Epreuves du CAP et possibilités de valider un ou plusieurs blocs de compétences *

Cette formation porte uniquement sur les enseignements professionnels du bloc 1, c'est à dire sur :

- **EP1 - Communication Technique**
- **EP2 - Préparation et Réalisation**
- **EP3 - Contrôle**

Vous trouverez ci-dessous le lien vers le référentiel* dont le règlement d'examens du CAP – Instruments coupants et de chirurgie Ministère de l'Education Nationale :
https://referentiels-professionnels.eduscol.education.fr/b132.html

Vous vous présentez en candidat libre à tout (forme globale) ou partie (forme progressive) des épreuves du CAP.
Si vous avez un diplôme de niveau équivalent ou supérieur, vous êtes dispensé des épreuves d'enseignements généraux (maths, français, histoire géo...).
Dans le livret d'accueil et lors des entretiens, vous aurez des conseils individualisés en fonction de votre situation et de vos projets.
Les inscriptions à l'examen sont habituellement ouvertes de mi-octobre à mi-novembre. Nous vous fournissons la procédure d'inscription, au besoin nous pourrons vous accompagner pour vous inscrire.

*Pour les référentiels (ré)enregistrés au RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles), depuis le 01/01/2019, une épreuve = un bloc de compétences que vous pouvez capitaliser pour obtenir votre CAP en forme progressive.

© Tous droits réservés Passpassion 2023 – 2024 Toute reproduction totale ou partielle sans autorisation écrite est interdite.

Débouchés, suite de parcours & équivalence / passerelle

Le métier de coutelier ou artisan coutelier, en emploi direct :

- Coutelier

- Taux d'insertion global dans l'emploi, consultez en temps réel le marché du travail sur ce métier : cliquer ici
- Taux d'insertion dans le métier visé des titulaires de la certification figurant sur la fiche RNCP : cliquer ici
- Taux d'obtention et trajectoires d'évolution de nos anciens stagiaires : voir document téléchargeable sur la page dédiée à la présentation de notre offre de formation « bloc de compétences CAP » sur notre site cliquer ici

Dans le tableau suivant, vous trouverez les certifications* équivalentes / passerelles (de même niveau 3) et les suites de parcours possibles (niveaux 4 et plus), cliquez sur les liens pour en savoir plus :

Niveau 3	CAP - Instruments coupants et de chirurgie https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39939
Niveaux 4	Bac pro - Technicien en réalisation de produits mécaniques, option réalisation de produits mécaniques, option réalisation et suivi de productions, option réalisation et maintenance des outillages https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/41015

* Il s'agit des certifications inscrites au RNCP dans le même domaine que la formation que vous allez suivre

Pour aller plus loin : https://www.onisep.fr/ressources/univers-formation/formations/lycees/cap-instruments-coupants-et-de-chirurgie

© Tous droits réservés Passpassion 2023 – 2024 Toute reproduction totale ou partielle sans autorisation écrite est interdite.